

- 2 Où est votre manuel de l'employé?
- 3 La main-d'œuvre immigrante, vous connaissez?
- 4 Les organismes d'employabilité : des alliés à connaître

Sortir

Formation RH : Le business case

Le 9 avril dernier, le CSMO Textile a proposé une formation sur le thème « **Vous êtes convaincus? Soyez convainçants!** ». Une journée fructueuse qui a permis aux participants d'apprendre à résumer les points essentiels d'un projet en une page, de vérifier les risques et les avantages de leurs propositions et d'observer et d'expérimenter différentes stratégies de négociation. Les participants ont donné 93 % de satisfaction générale.

Des exercices pratiques et des mises en situations ont facilité la compréhension et l'intégration des outils que chacun a pu employer dès son retour en entreprise. Une belle occasion pour les personnes présentes de gagner en efficacité dans la gestion de projets et surtout en arguments pour vendre leurs idées!

Une occasion ratée pour plusieurs...

Seulement 2 entreprises textiles ont participé à cette formation. Selon Marc Bessette, directeur d'usine chez Leigh Textiles : « Dommage que nos collègues du textile n'en aient pas profité. La formatrice, Nathalie Aubin, nous a fait expérimenter une méthode d'analyse de projets simple et efficace. Merci au CSMO Textile pour l'organisation de cette journée! ».

Selon Danielle Jutras, conseillère aux ressources humaines chez Beaulieu Canada : « Une formation enrichissante et pratique qui donne le goût d'avoir des projets! ».

16 septembre 2008 : C'est le colloque des bons coups de notre industrie!

Le CSMO Textile et Préventex sont à préparer cet événement orienté sur les BONS COUPS en entreprises de notre industrie. Un choix d'ateliers portant sur des bons coups en gestion des ressources humaines et en santé sécurité vous sera offert.

Chaque atelier sera l'occasion de connaître en quoi l'expérience et la façon de faire a représenté un bon coup. Selon le cas, vous

pourrez connaître : les objectifs visés, les résultats escomptés, les conditions préalables et favorables au développement du bon coup, ses étapes de mise en œuvre, les pièges à éviter, le suivi à faire, l'investissement requis (au besoin) et les indicateurs utilisés en entreprise pour mesurer l'amélioration. Un temps d'échange est prévu dans les ateliers, ainsi qu'à l'heure du lunch.

Réservez
dès maintenant
le 16 septembre
à votre agenda!

TEXTILE! TECHNO?

ATTACHE TA TUQUE, ÇA BOUGE EN TEXTILE!

Le CSMO Textile a un nouveau site dédié aux jeunes, site qui va grandir et s'enrichir au cours des prochaines semaines!
Découvrez-le sur www.textiletechno.qc.ca.

Le temps, c'est de l'argent! Où est votre manuel de l'employé?

Combien de fois au cours de la dernière année les employés sont venus vous questionner au sujet de leurs conditions de travail, de l'assurance collective ou des jours fériés? Peuvent-ils garer leur voiture où bon leur semble? Comment doivent-ils procéder advenant une erreur sur leur paie? Quels sont les règles à respecter dans l'usine? Lors d'une absence ou retard, quelles sont les règles à suivre? Y a-t-il un code vestimentaire? Comment fonctionne les horaires de travail? Y a-t-il un téléphone accessible?

Les entreprises ont tout intérêt à investir dans l'élaboration d'un manuel de l'employé, car c'est un outil précieux qui permet d'assurer une standardisation des politiques, des règlements et d'autres aspects quant aux conditions de travail et règles de vie internes dans l'entreprise.

Soyez stratégique, dotez vos gestionnaires d'outils à haut rendement!

Réfléchissez à ceci : le temps que perdent les employés à s'informer et vos gestionnaires à répondre « au cas par cas » en l'absence d'écrits, devient rapidement un grugeur de temps les empêchant de se consacrer à des tâches à haut rendement. De plus, l'absence de règles claires rend la gestion de la discipline plus épineuse puisque les employés pourront toujours jouer la carte du « je n'en savais rien, car personne ne m'en a informé ».



Une pierre... trois coups!

Un manuel de l'employé sert entre autres à améliorer l'intégration de vos nouveaux employés, à faciliter le processus disciplinaire et à adopter un langage commun avec l'ensemble des gestionnaires. Il permet aussi d'éviter les mésententes causées par des conditions de travail mal définies. Toutefois, lors de la rédaction d'un tel document, il faut respecter certaines règles dont écrire dans un langage simple, clair et précis et respecter les lois en vigueur.

Important : Lors de la mise en place de votre manuel, vous devez le présenter et l'expliquer à l'ensemble des employés afin d'en assurer la bonne compréhension.

Pour vous supporter dans l'implantation d'un manuel de l'employé, consultez le modèle fourni dans le Guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME. N'hésitez pas à vous en procurer un exemplaire (gratuit pour les entreprises textiles). Un bon de commande est disponible à www.csmotextile.qc.ca. Pour plus de détails concernant ce guide, contactez Nancy McMahon au 819 477-7910, poste 202, ou par courriel à nmcmahon@csmotextile.qc.ca.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Merci de votre générosité!

Plusieurs entreprises nous ont offert des échantillons qui nous permettent, lors de nos sorties en stand, de montrer concrètement des applications textiles ainsi que des produits d'usage courant.

Merci donc à Distributions Madico pour les protecteurs de plancher en feutre auto-adhésifs, à Texel pour les lingettes à usage unique pour bain complet et autres produits, à Beaulieu Canada pour les carpettes et à Tricots Duval et Raymond pour les chaussettes!

Vous avez des suggestions à nous faire, des échantillons à nous offrir ou à mettre en démonstration? Contactez Linda Cyrenne, chargée de projets et responsable des communications au 819 477-7910, poste 213, ou par courriel à lcyrenne@csmotextile.qc.ca.

La main-d'œuvre immigrante, vous connaissez?

Grâce à la collaboration du CAMO pour personnes immigrantes, vous trouverez un bref portrait des immigrants admis au Québec entre 1997 et 2006 et un petit lexique afin de vous y retrouver.

- De 1997 à 2006, le Québec a reçu 362 902 immigrants, toutes catégories.
- 56 % appartiennent à la catégorie de l'immigration économique dont 82 % sont des travailleurs qualifiés.

- Entre 1997 et 2007, le Québec a reçu 17 891 immigrants investisseurs soit 8,8 % des immigrants économiques.

Une population jeune :

- 68,8 % étaient âgés de 15 à 44 ans
- 21,5 % étaient âgés de 15 ans et moins

Répartition par sexe :

- 50 % hommes
- 50 % femmes

Qui parle plus d'une langue :

- Connaissant le français : 49,4 %
- Français seulement : 23,9 %
- Français et anglais : 36,5 %
- Anglais seulement : 16,9 %

Une population scolarisée :

57,5 % d'entre eux ont plus de 14 années de scolarité.

Provenance :

Afrique, Amérique, Asie, Europe

Parmi les outils pour mieux connaître cette main-d'œuvre potentielle :

Le Guide de la gestion de la diversité culturelle en emploi (Emploi-Québec)

Le Service-conseil en relations inter-culturelles du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et sa ligne téléphonique sans frais, « Info-employeurs » à 1 888 873-1534 ou par courriel à scri@micc.gouv.qc.ca vous permettent aussi d'obtenir de l'information, des références et du soutien pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes au sein de votre entreprise. Les demandes sont traitées en toute confidentialité.

Réussir l'intégration en emploi des personnes immigrantes en entreprise. Cinquante et une solutions (Emploi-Québec, Estrie et MICC)

Ce guide vise à sensibiliser les employeurs aux avantages d'intégrer une personne immigrante dans leur entreprise, en plus de fournir des indications sur la façon d'y parvenir. La version électronique de ce guide se trouve sur le site du ministère de l'Immigration.



Subventions et programmes pour l'intégration d'immigrants

Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) peut vous donner accès à une subvention salariale pour la personne immigrante et pour la personne aidant à son intégration et couvre également des frais d'activités de formation spécifiques. Pour plus de détails sur ce programme ou pour connaître tous les services reliés à l'intégration de la main-d'œuvre immigrante, visitez le www.micc.gouv.qc.ca. Pour une aide-conseil en relations interculturelles, allez sur www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca, Services aux employeurs. Bonne visite!

LEXIQUE :

Immigrant admis*

Une personne est dite « admise » lorsqu'elle est autorisée à vivre au Canada à titre de résident permanent. Un immigrant « admis » est un résident permanent. Ces immigrants reçus sont les personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. *Cette catégorie est la plus importante en termes d'individus.

Immigrant de la composante économique

Personne sélectionnée en fonction de ses compétences et de sa capacité à contribuer à l'économie canadienne, y compris les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires et les candidats des provinces.

Immigrant très récent

Immigrant arrivé au pays depuis cinq ans ou moins. (Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada)

Immigrant récent

Immigrant arrivé au pays depuis cinq à dix ans. (Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada)

Immigrant de longue date

Immigrant arrivé au pays depuis plus de dix ans. (Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada)

Les organismes d'employabilité : des alliés à connaître

Les organismes d'employabilité sont des services externes de main-d'œuvre qui favorisent l'intégration au travail des personnes éprouvant des difficultés sur le plan de l'emploi. Une partie et parfois toute leur clientèle est référée par Emploi-Québec.

Ces organismes reçoivent différentes clientèles en recherche d'emploi telle la clientèle immigrante, les 16 à 35 ans (Carrefour jeunesse-emploi), les femmes, les personnes avec des limitations permanentes physiques et intellectuelles, les personnes judiciairisées et la clientèle des 45 ans et plus.

Il existe près de 400 de ces organismes au Québec. Ils offrent divers services aux employeurs qui les contactent. Nous vous invitons à vérifier ceux qui offrent des

services dans votre région. En connaissant votre entreprise et vos besoins de main-d'œuvre, ils peuvent vous aider dans votre recrutement!

Réseaux d'employabilité au Québec

Nous vous invitons à visiter les sites suivants afin de mieux connaître ces organismes :

- Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO) : www.rssmo.org
- Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) : www.roseph.ca
- Réseau canadien des entreprises d'entraînement (RCEE) : www.rcee-cpfn.ca



- Collectif des entreprises d'insertion du Québec (Collectif) : www.collectif.qc.ca
- Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEO) : www.cjereseau.org
- Association des clubs de recherche d'emploi du Québec (ACREQ) : www.cre.qc.ca
- Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE) : <http://rquode.savie.qc.ca>

Promotion du secteur

Ayez de la visibilité!

La page d'accueil du site du CSMO Textile est une fenêtre qui est offerte gratuitement aux entreprises de notre secteur. Une occasion de plus de montrer la diversité de l'industrie. Soyez la prochaine entreprise à en profiter! Visitez le www.csmotextile.qc.ca et voyez par vous-même!

Les visites industrielles sont également un moyen privilégié de vous faire connaître. Faites appel à nos services et nous organiserons une rencontre, dans votre entreprise, avec des représentants d'Emploi-Québec, des conseillers en emploi et autres intervenants de votre région.

Contactez Michèle Rappe, chargée de projets au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à mrappe@csmotextile.qc.ca. Faites-vous connaître tout en collaborant à l'amélioration de l'image du secteur textile!

Les sorties du CSMO Textile

Le CSMO Textile continue la promotion du secteur dans les écoles. Les journées carrières sont une plateforme idéale pour rencontrer des jeunes du secondaire et leur expliquer la place primordiale du textile dans leur quotidien. C'est toujours avec enthousiasme que les élèves découvrent la richesse et la diversité de notre secteur.

Nous serons en stand à Futurtex le 12 mai prochain et nous ferons partie de la Tournée des CSMO, les 13 et 14 mai, afin de rencontrer les conseillers aux entreprises d'Emploi-Québec et des conseillers en orientation des commissions scolaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.



La formation de compagnons, c'est gratuit!

Vos compagnons, formateurs et coachs ont besoin d'un coup de pouce pour bien jouer leur rôle. L'atelier de formation des compagnons a été conçu pour eux. Cet atelier, organisé dans le cadre du PAMT, vise à augmenter les compétences des compagnons à transférer leurs connaissances et leur savoir-faire dans leur milieu de travail.



Profitez-en!

Dépêchez-vous de profiter des crédits d'impôt rattachés à nos trois programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) : opérateurs de métiers à filer, opérateurs de métiers à tisser et opérateurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés!

Nous vous rappelons que ces PAMT s'adressent autant aux employés d'expérience qui veulent faire reconnaître leurs compétences et recevoir un certificat de qualification professionnelle qu'aux nouveaux employés.

Pour plus de détails sur la formation de compagnons ou les PAMT, contactez Martin Blondin, chargé de projets au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à mblondin@csmotextile.qc.ca.

Ces projets sont rendus possibles grâce au soutien financier du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Reconnaissance des compétences

Depuis le 1^{er} avril 2008, Emploi-Québec offre la possibilité aux candidats en emploi ou non en emploi de faire reconnaître leurs compétences pour un métier couvert par un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). L'industrie textile a développé jusqu'à maintenant les PAMT suivants : opérateurs de métiers à filer, opérateurs de métiers à tisser et opérateurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés.

Pour plus de détails sur la reconnaissance des compétences, visitez notre site www.csmotextile.qc.ca afin de consulter le :

- Processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre de l'industrie textile à l'intention des candidats
- Bilan de compétences à l'intention des candidats

Par la suite, si vous désirez faire cette démarche, contactez les bureaux d'Emploi-Québec de votre localité.

« Tout ce que nous produisons, consommons, sera un déchet. Ce n'est qu'une question de temps. »

Ce sont les paroles de Claude Ouimet, dg d'InterfaceFLOR, l'un des conférenciers du Colloque sur le développement durable de l'industrie canadienne du textile du 15 avril dernier.

Cet événement était une initiative de la Table de travail en développement durable de l'industrie canadienne du textile. Un Guide pour entreprendre une démarche de développement durable est disponible en ligne à www.t2d2.ca.

Des programmes d'économie d'énergie, des ateliers de formation sur l'implantation de mesures en développement durable et autres services sont offerts par Ressources naturelles Canada.

Visitez le www.nrcan-rncan.gc.ca pour en savoir plus, ou contactez Mari-Lou Cuillerier, agente industrielle principale pour ce ministère, au 613 944-4641, afin de connaître les possibilités pour votre entreprise.



En bref

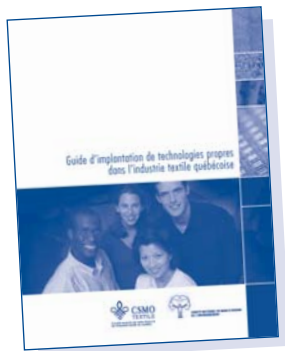
Enquête sur vos besoins en RH

Quels sont les conditions et les facteurs qui influencent le maintien en emploi et les défis reliés à la planification de la main-d'œuvre? C'est ce à quoi une enquête, commandée par le CSMO Textile, vise à répondre. C'est la firme Écho Sondage qui y travaille actuellement.

Ce sondage porte plus particulièrement sur le profil RH des entreprises, les besoins de compétences, les difficultés de recrutement, les prévisions d'embauche et de retraite, les besoins de formation et le personnel immigré. Un portrait global de la situation sera rendu public au cours de l'été. Merci aux entreprises participantes!



Environnement : Faites des économies!



En 2004, nous avons publié un Guide d'implantation de technologies propres dans l'industrie textile québécoise. Il est toujours actuel et disponible en ligne à www.csmotextile.qc.ca. Vous pouvez également commander une copie sur CD en nous faisant parvenir le bon de commande, également disponible sur notre site. Réduisez les impacts de votre entreprise sur l'environnement et faites des économies!

À TOUS NOS PARTENAIRES

Nous sommes à répertorier les BONS COUPS de l'industrie textile et nous sollicitons votre aide afin de nous faire connaître les expériences positives en ressources humaines qui ont été portées à votre attention depuis septembre 2007. Contactez Linda Cyrenne, chargée de projets, au 819 477-7910, poste 213, ou par courriel à lcyrenne@csmotextile.qc.ca.

Embaucher un étudiant

La période estivale approche à grand pas! L'embauche d'étudiants peut s'avérer des plus intéressantes pour combler certains postes. Placement étudiant du Québec offre des services gratuits. Visitez le www.emploiétudiant.qc.ca ou Placement en ligne sur www.emploiQuebec.net. De plus, en sélectionnant Alertes-candidats, les employeurs peuvent recevoir automatiquement, par courriel, les nouvelles candidatures qui correspondent à leurs critères de sélection. Bon succès!

Calendrier

Le vendredi 30 mai 2008

Réunion du C. A. du CSMO Textile

Le mardi 16 septembre 2008

Colloque « Les BONS COUPS de notre industrie! »

Conseil d'administration

Principaux contacts du CSMO Textile

Directrice générale
Rosette Laberge

Chargée de projets et responsable des communications
Linda Cyrenne

Conseillère à l'intervention sectorielle
Diane Savard, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle

Employés

Coprésident
Robert Bougie, conseiller syndical à la négociation Centrale des syndicats démocratiques

Directeur
Gaétan Desnoyers, coordonnateur de services
Le Conseil du Québec – Unite Here

Directeur
Pierre-Jean Olivier, vice-président
Conseil du textile et du vêtement – TUAC

Employeurs

Coprésident
Roger Faubert, directeur service technique, approvisionnement matières premières FilSpec

Directeur
André Parent, directeur de la qualité et de l'amélioration continue – Texel

Directeur
Zine Taoura, directeur des opérations
Sacs Industriels